

MUNICIPALITÉ
NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN

Initiales du maire

Initiales du sec.-trés.

937

Procès-verbal de la **séance extraordinaire** du conseil municipal d'Issoudun, tenue le **27 janvier** à 19 heures à la salle du conseil située au 268, rue Principale à Issoudun.

Sont présents :	Monsieur Marco Julien	Conseiller no 1
	Monsieur René Bergeron	Conseiller no 2
	Monsieur Bertrand Le Grand	Conseiller no 3
	Monsieur Fernand Brousseau	Conseiller no 5
	Monsieur Jean-François Messier	Conseiller no 6

Est absent :	Monsieur Gaston L'Heureux	Conseiller no 4
--------------	---------------------------	-----------------

ET TOUS FORMANT QUORUM sous la présidence de madame Annie Thériault, mairesse.

Est également présent, monsieur Mathieu Roy, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité.

Aucune personne était présente dans la salle.

1. MOT DE BIENVENUE

Madame la mairesse souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2020-01-013

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Affaires courantes

Administration générale

Aménagement du territoire

Travaux publics

3. Entente de fermeture de route MTQ – 2019-2020

Sécurité publique

Loisirs, culture et famille

4. Attribution des fonds FDT – Mise aux normes du parc
5. Attribution des fonds FDT – Système de son au centre communautaire
6. Attribution des fonds FDT – Pancartes d'accueil du village
7. Divers
8. Période de questions
9. Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Jean-François Messier et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire de 19h du 27 janvier 2020.

MUNICIPALITÉ
NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN

Initiales du maire

Initiales du sec.-trés.

938

3. ENTENTE DE FERMETURE DE ROUTE MTQ – 2019-2020

RÉSOLUTION 2020-01-014

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC de Lotbinière a rencontré des responsables du MTQ concernant les ententes de fermeture de route en vigueur;

ATTENDU QUE les municipalités sont d'avis qu'une entente commune à l'ensemble des territoires serait souhaitable afin d'éviter les démarches de négociation individuelles;

ATTENDU QUE la Municipalité ne possédait aucune entente de ce genre avec le MTQ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu l'entente proposée et qu'elle a complété les dispositions particulières à son territoire selon les ressources disponibles;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur René Bergeron et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'entente de fermeture de routes du MTQ tel que présentée.

4. RÉOLUTION D'APPUI POUR LA DEMANDE DANS LE CADRE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT) VOLET PACTE RURAL 2019-2020 – MISE AUX NORMES DU PARC

RÉSOLUTION 2020-01-015

ATTENDU QUE la Municipalité avait déjà adopté lors de sa séance ordinaire du conseil du 10 septembre 2018 une résolution pour ce projet dans le cadre de ce programme (résolution 2019-09-186);

ATTENDU QUE le projet avait été autorisé par le conseil des maires de la MRC de Lotbinière lors de leur séance ordinaire du conseil du 13 février 2019 (résolution 049-02-2019);

ATTENDU QUE la Municipalité n'a pas procédé aux travaux dans l'échéancier prévu en 2019 dû notamment à un changement de personnel important et à une priorisation des travaux planifiés;

ATTENDU QUE les travaux n'ont pas été réalisés tel que le prévoyait le protocole d'entente du programme FDT et que les fonds réservés à ce projet redeviennent accessibles et non attribués;

ATTENDU QUE la Municipalité a toujours l'intention et le désir de procéder aux travaux de mise aux normes du parc et qu'elle souhaite bénéficier de l'aide financière du programme FDT;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur René Bergeron et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le dépôt du projet « Mise aux normes du parc » dans le cadre du Fonds de développement des territoires, volet Pacte rural 2019-2020 pour une demande d'aide financière de 10 000\$ secteur local.

5. RÉOLUTION D'APPUI POUR LA DEMANDE DANS LE CADRE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT) VOLET PACTE RURAL 2019-2020 – REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE SON DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

RÉSOLUTION 2020-01-016

ATTENDU QUE la Municipalité possède une grande salle à louer au centre communautaire dotée d'un système de son;

ATTENDU QUE l'équipement en place est désuet, que certaines pièces sont défectueuses et que le tout devient un irritant pour les personnes responsables d'activités qui louent la salle pour leurs événements;

MUNICIPALITÉ
NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN

Initiales du maire

Initiales du sec.-trés.

939

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une lettre de la responsable du Comité des loisirs identifiant le système de son comme un frein au développement et à la pérennité de certaines activités organisées;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite remplacer cet équipement assez rapidement cette année pour répondre aux besoins des citoyens;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur René Bergeron et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le dépôt du projet « Remplacement du système de son du centre communautaire » dans le cadre du Fonds de développement des territoires, volet Pacte rural 2019-2020 pour une demande d'aide financière de 1950\$ secteur local.

6. RÉSOLUTION D'APPUI POUR LA DEMANDE DANS LE CADRE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT) VOLET PACTE RURAL 2019-2020 – AMÉNAGEMENT DES ENTRÉES DU VILLAGE

RÉSOLUTION 2020-01-017

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé en 2019 à l'acquisition et l'installation de pancartes d'accueil aux trois (3) entrées du village;

ATTENDU QUE pour protéger des intempéries (cycle gel-dégel) les pieux supportant les pancartes, la Municipalité devra procéder en 2020 à l'aménagement des bases des pancartes;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite aménager ces espaces en bacs floraux pour créer des entrées de village accueillantes;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Bertrand Legrand et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le dépôt du projet « Aménagement des entrées du village » dans le cadre du Fonds de développement des territoires, volet Pacte rural 2019-2020 pour une demande d'aide financière de 2050\$ secteur local.

7. DIVERS

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 2020-01-018

Il est proposé par monsieur Marco Julien et résolu à l'unanimité des membres présents de lever l'assemblée à 19h24.

Je, Annie Thériault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Je, Mathieu Roy, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a une disponibilité dans les fonds généraux de la Municipalité.

Madame Annie Thériault
Mairesse

Monsieur Mathieu Roy
Directeur général et secrétaire-trésorier